



2021/

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2021**

A 20 heures , salle du Conseil municipal,  
Mairie de Moncey  
*Convocation du 3/09/2021*

Président : Fabien THERNIER, Maire

Secrétaire de Séance : Yannick DEROUBAIX

Conseillers présents (11) : SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique,  
TRUPIER Brigitte, VUILLAUME Nicolas, THERNIVER  
FABIEN MEMBRE Arnaud, DEROUBAIX Yannick, COUSIN  
julien, LUCASELLI Matthieu, DE ANGELIS René et  
BOUVARD Christophe ;

Absents excusés (3) MM. LECHAT et BUCHETET et Mme LAMBRECHTS

Procurations (2) : M. LECHAT à M. THERNIER  
Mme LAMBRECHTS à M. BOUVARD

### **A L'ORDRE DU JOUR**

Information de la démission de Cédric MARGUIER, Conseiller municipal

- Sujet 1 : engagement de la commune à accepter la rétrocession des voies d'accès aux futures maisons (lots 1 et 2) sur le terrain « POUTHIER »
- Grande boucle VTT : convention d'itinéraire hors GBM (Grand Besançon Métropole)
- Convention de mise à disposition de la licence IV au Restaurant « Au fil de l'Eau » *sous réserve de finalisation des actes notariés correspondants*  
Succession Nelly GREIF :
- Autorisation à donner à M. le Maire pour accepter le contrat d'assurance vie Caisse d'Epargne/CNP Assurances et signer tous les documents afférents
- Autorisation à donner à M. le Maire pour traiter, signer et valider tous les documents afférents à la succession de Mme GREIF au profit de la Commune

### **QUESTIONS DIVERSES**

*Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le conseil municipal désigne M. DEROUBAIX secrétaire de séance et valide le PV de la séance du dernier conseil.*

**PV SEANCE DU CM DU 10/09/2021**

**DEMISSION DE CEDRIC MARGUIER, CONSEILLER MUNICIPAL**

M. le Maire ouvre la séance en informant l'assemblée de la démission de M. MARGUIER, Conseiller municipal. M. le Préfet a été informé du courrier reçu le 10 juillet dernier et a pris acte de sa démission. Il a précisé que le « siège resterait vacant sans qu'il soit nécessaire de le pourvoir ». M. MARGUIER était membre de la commission communale des actions sociales.

**ORDRE DU JOUR**

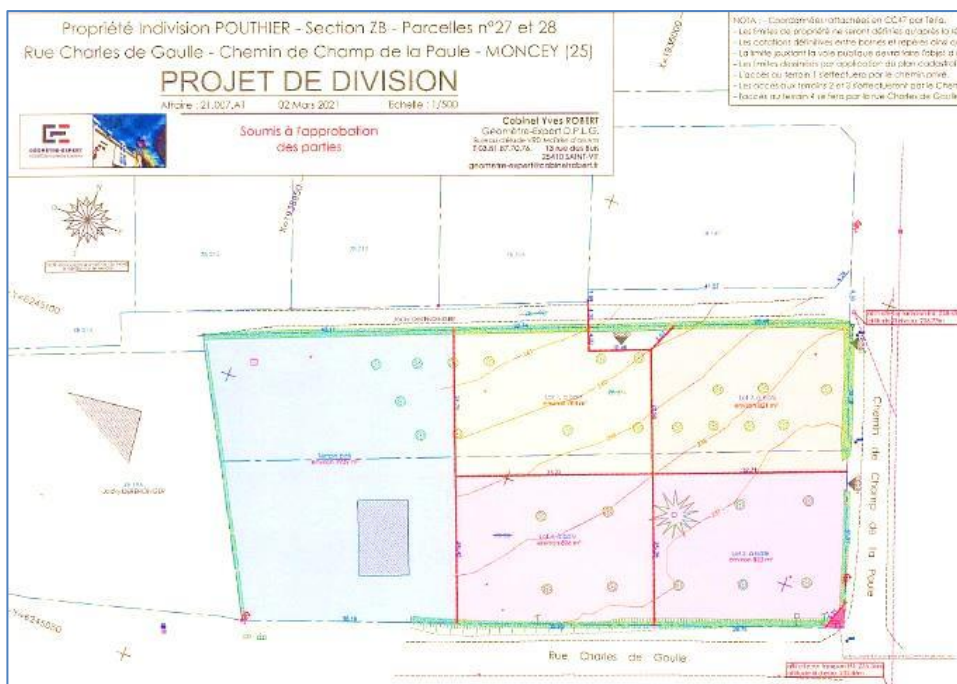
**SUJET 1 : RETROCESSION VOIRIE/RESEAUX DES PARCELLES ZB 27-ZB 28 « POUTHIER A LA COMMUNE**

Une demande d'urbanisme (Déclaration préalable n° 2538221c0008) a été déposée le 11/05/2021 par l'Ets RESIDENCIEL Sarl pour procéder à une division des parcelles ZB 27 et 28 (propriétés POUTHIER) en 4 lots.

Cette division prévoit la création d'une voie d'accès aux lots 1 et 2 et la régularisation de l'angle du lot 3 (pointe rue Charles de Gaulle et Rue Champ la Paule).

M. le Maire présente le plan du projet (ci-dessous) et propose aux membres du Conseil de se prononcer sur la rétrocession gratuite à la Commune, à l'issue des travaux de viabilisation pris en charge par la Sté RESIDENCIEL :

- du chemin d'accès aux lots 1 et 2 par la Sté RESIDENCIEL à la Commune de Moncey
- de la pointe en triangle à l'angle des rues Charles de Gaulle/Rue Champ la Paule
- des réseaux et espaces verts du chemin d'accès et du triangle.



Il conviendrait de prévoir des gaines d'attente ou l'installation d'un luminaire sur ce chemin.

**PV SEANCE DU CM DU 10/09/2021**

*Le Conseil municipal accepte la rétrocession par RESIDENCIEL à la Commune :*

- *du chemin d'accès aux lots 1 et 2*
- *de la surface de terrain (en triangle) à l'angle des rues Charles de Gaulle/ Rue Champ la Paule*
- *des réseaux et espaces verts du Chemin d'accès et du triangle, après réalisation complète des travaux par RESIDENCIEL et de leur conformité.*

---

**VOTE :**            13 Pour                            0 Contre                            0 Abstention            (DCM n°24)

---

**SUJET 2 : GRANDE BOUCLE VTT : CONVENTION D'ITINERAIRE HORS GBM (GRAND BESANÇON METROPOLE**

Grand Besançon Métropole (GBM) propose un nouvel itinéraire VTT en concertation avec le Comité régional du cyclisme (CRC) afin d'élargir encore les 17 circuits VTT communautaires déjà existants sur son territoire.

Cette nouvelle boucle de 200 km (pour 3 700m de dénivelé) qui s'étend d'Osselle à Marchaux/Chaudefontaine s'appuiera pour une partie sur le réseau d'itinéraires pédestres et VTT déjà aménagé par GBM mais aussi sur de nouveaux tracés dans des communes jusque-là non traversées par un itinéraire non communautaire.

GBM propose une convention avec les communes et autres propriétaires pour autoriser cet aménagement (balisage, signalétique, petits équipements et dé-végétalisation nécessaire...) établir les différents engagements en matière d'entretien et pouvoir commencer les travaux.

M. le Maire présente la convention proposée par GBM de l'itinéraire « La métropolitaine » : Cette convention, prévue pour 20 ans, à titre gratuit, prévoit notamment l'entretien par la Commune de Moncey de l'emprise des chemins (bande de roulement de 1m de large). Cette dernière devra garantir notamment le libre accès sur les itinéraires, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques des lieux.

La GBM, quant à lui, assurera la mise en place, l'entretien du balisage ainsi que son coût financier.

- *Les membres du conseil demandent à repousser la décision en attente de précisions : certaines parcelles de bois sur le tracé appartiennent à Thurey-le-Mont (A 197 à A 208,) qui devrait être contacté. D'autre part, les associations de chasse (ACCA) ne semblent pas informées du projet. Enfin le tracé impacte des zones de travaux forestiers. Ces éléments seront remontés auprès de GBM.*
-

**PV SEANCE DU CM DU 10/09/2021**

**SUJET 3 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE IV DE DEBIT DE BOISSONS A LUDOVIC BARDEY**

M. le Maire rappelle la délibération 2 du 26/02/2021 par laquelle la Commune avait accepté l'achat la licence IV de l'ancien Restaurant « Le Petit Moncey » pour la somme de 7 000 € auprès de Maître VERHILLE, en charge de la saisie.

Ludovic BARDEY, souhaite ouvrir très prochainement son Restaurant « Au fil de l'Eau » et a déposé une autorisation de travaux avec demande de dérogation d'accessibilité (pour les toilettes). La demande a été transmise à la DDT pour instruction par la sous-commission d'accessibilité.

Après avoir suivi la formation nécessaire, Ludovic BARDEY dispose du permis d'exploiter un débit de boisson à consommer sur place de 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> catégorie valide et délivré en application de l'article L.3332-1-1 du code de la santé publique. Il attend la finalisation de la vente de la licence IV de débits de boisson auprès de Maître CARTIER, Notaire à Baume les Dames, chargé de cette transaction en cours puis d'une mise à disposition par la commune.

M. le Maire présente et propose la convention de mise à disposition de la licence IV (annexe).

- ☞ *Le conseil municipal accepte de mettre la licence IV appartenant à la Commune à disposition de M. BARDEY, moyennant la somme de 100 € annuel.*
- ☞ *Le Conseil autorise le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires s'y rapportant sous réserve de finalisation des actes notariés correspondants au préalable.*

**VOTE :**            13 Pour                            0 Contre                            0 Abstention                    (DCM n°25)

---

**SUJET 4 : SUCCESSION NELLY GREIF / CONTRAT ASSURANCE-VIE CAISSE D'EPARGNE /CNP ASSURANCES**

M. le Maire informe le conseil municipal du décès, le 30 mai dernier, de Madame GREIF Nelly née MARREY, habitant 1 rue du Général de Gaulle à Moncey. Cette dernière a désigné la Commune de Moncey bénéficiaire d'une assurance vie souscrite en 2005 auprès de la Caisse d'Epargne/CNP Assurances.

M. le Maire doit accomplir les formalités administratives, financières et fiscales correspondantes et demande au Conseil municipal de se prononcer.

- ☞ *Le Conseil municipal autorise M. le Maire à accepter l'assurance-vie INITIATIVES PLUS N°408 016503 22 souscrite par Nelly GREIF auprès de la Caisse d'Epargne / CNP Assurances et qui désigne la commune de Moncey bénéficiaire. M. le Maire a délégation du conseil municipal pour signer tous les documents concernant cette assurance vie et pour accomplir toutes les démarches afférentes.*

**VOTE :**            12 Pour                            0 Contre                            1 Abstention                    (DCM n°26)

---

---

**PV SEANCE DU CM DU 10/09/2021**

**SUJET 5 : SUCCESSION NELLY GREIF / TESTAMENT**

Madame Nelly GREIF Nelly était veuve et sans enfant. Dans son testament déposé auprès de Maître VICHARD, Mme GREIF a désigné la Commune de Moncey « héritier universel ».

- ☛ *Le Conseil municipal de Moncey autorise M. le Maire à accepter ce testament et et lui donne délégation pour signer tous les documents et accomplir les démarches nécessaires à la succession de Madame Nelly GREIF.*

**VOTE :**            12 Pour                            0 Contre                            1 Abstention            (DCM n°27)

---

**QUESTIONS DIVERSES**

---

**PROJET D'AIRE DE JEUX POUR PETITS VERS LA MAISON FORESTIERE**

---

Frédérique GUILLAUME-SAGE, responsable de la commission communale Jeunesse, fait le point sur la réunion de juin dernier. Un terrain de 12x20 m (avec 2 accès) est envisagé. Des travaux (notamment la destruction des anciens toilettes) sont à prévoir et pourront être réalisés par l'employé communal, dont la récupération de pierres pour matérialiser les accès. Certains jeux pour enfants seront récupérés à l'école de Moncey, d'autres seront à acheter

Une 2<sup>ème</sup> aire de jeux est envisagée également vers le city stade pour 2022. La possibilité de rachat par Moncey d'une surface de 8 ares aux trois autres communes co-proprétaires a été envoyée. Thurey-le-Mont a d'ores et déjà délibéré favorablement.

---

**SYNDICAT DES BIENS PAROISSIAUX INDIVIS**

---

Mme SCALABRINO, Présidente du syndicat, informe le conseil municipal de l'accord de subvention par le Département pour la rénovation du toit de l'église ainsi que de l'autorisation de démarrer les travaux. Ces derniers devraient avoir lieu au printemps 2022.

---

**SYNDICAT SMAMBVO**

---

Les bassins à batraciens ne sont pas imperméables : de la marne sera déposée prochainement pour résoudre le problème avant la fin d'hiver. La question de l'entretien du pourtour du parc est évoquée et sera prochainement discutée avec le SMAMBVO.

---

**MAISON RUE ANDRE FOURNAUD**

---

Un expert « Villes vivantes » va prochainement passer pour expertiser l'état de la maison GILLET, suite à d'importantes fissures apparues encore récemment.

**PV SEANCE DU CM DU 10/09/2021**

SYNDICAT SIVOM DE LA VALLEE

---

M. BOUVARD, Vice-Président du syndicat, rappelle qu'une négociation est toujours en cours avec le Grand Besançon Métropole pour organiser la sortie de GBM du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55

*Le Président,*

*Le Secrétaire*

Fabien THERNIER  
*Affichée en Mairie, le 18/09/2021*

Yannick DEROUBAIX

*Liste des délibérations prises*

DCM n°24	RETROCESSION VOIRIE/RESEAUX DES PARCELLES ZB 27 et 28 A LA COMMUNE
DCM n°25	MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE IV (DEBIT DE BOISSONS) A LUDOVIC BARDEY
DCM n°26	SUCCESSION NELLY GREIF – CONTRAT ASSURANCE VIE
DCM n°27	SUCCESSION NELLY GREIF – TESTAMENT

**PV SEANCE DU CM DU XX/2021**

**LISTE DES MEMBRES PRESENTS**

<b>NOM PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Thernier Fabien		
Scalabrino Agnès		
Guillaume-Sage Frédérique		
Tripier Brigitte		
Lambrechts Nathalie		
Vuillaume Nicolas		
Membre Arnaud		
Deroubaix Yannick		
Cousin Julien		
Lechat Robert		
Buchetet Hippolyte		
Lucaselli Matthieu		
De Angelis Reno		
Bouvard Christophe		
Marguier Cédric		
<b>AUTRES PARTICIPANTS</b>		